



**Discours**  
**de**  
**Son Excellence Maître Boniface Alexandre**  
**Président Provisoire de la République d'Haïti**  
**à la 60<sup>ème</sup> Session Ordinaire**  
**de l'Assemblée générale des Nations Unies**

**New York, le 19 septembre 2005**

(vérifiez au prononcé)

Monsieur le Président,

Je voudrais, tout au début de mes propos, tant en mon nom propre qu'en celui de la délégation haïtienne, vous exprimer mes plus vives félicitations, à l'occasion du choix unanime, qui a été fait de vous, pour diriger les travaux de la 60ème Session ordinaire de notre Assemblée. Votre riche expérience des questions de sécurité, de droits de l'homme et de développement, est le meilleur augure du succès de nos débats.

Je souhaiterais associer à cet hommage l'Ambassadeur Jean PING du Gabon, dont la modération, le sens du compromis et de la mesure, lui ont valu le respect et l'estime générale durant la précédente Session.

Qu'il me soit permis d'adresser au Secrétaire Général de notre Organisation, Monsieur Kofi ANNAN, ma sincère gratitude pour ses efforts inlassables à la cause de la paix, de la démocratie et du développement. Ce triptyque : paix, démocratie et développement, est désormais le nouveau nom du progrès des peuples, et de la stabilité du monde.

C'est dans ce cadre que, depuis plus d'un an, les Nations Unies ont déployé en Haïti, une Mission de Stabilisation, qui contribue à améliorer le climat de sécurité du pays.

Nous avons sollicité cette mission, parce que nous croyons fermement dans la solidarité internationale. Nous profitons de cette occasion pour remercier tous les pays qui manifestent leur amitié envers Haïti, en contribuant, d'une façon ou d'une autre, au déploiement de la MINUSTAH.

Du haut de cette tribune, j'aimerais m'associer à la profonde affliction des populations du Sud des Etats Unis d'Amérique, dramatiquement affectées par le passage, au mois d'août, du cyclone Katrina, l'un des plus dévastateurs qui ait frappé notre continent.

Que le Gouvernement et le Peuple américains reçoivent, à nouveau, nos biens vives sympathies et notre profonde solidarité, en ces moments d'épreuves.

Monsieur le Président,

Notre Organisation a désormais soixante ans. La célébration de cet anniversaire prolonge, magnifiquement, la réunion plénière de haut niveau des Chefs d'Etat et de Gouvernement, qui s'est voulu une première esquisse de bilan, des engagements souscrits dans la Déclaration du Millénaire.

Le Gouvernement haïtien appuie, dans son esprit, le texte adopté le 16 septembre, lequel reprend, dans ses grandes lignes, les objectifs minima, que la communauté internationale se propose d'atteindre d'ici 2015.

De même, la République d'Haïti soutient toutes les démarches destinées à accroître l'aide au développement, par l'épargne solidaire à l'échelle mondiale.

Le Gouvernement haïtien attache la plus haute importance au projet de la République Française consistant à trouver un «financement stable et durable», par le biais de «mécanismes innovants», pour prévenir et guérir les pandémies majeures de notre temps.

Il me plaît de souligner que ce projet a déjà suscité le plus large intérêt de maints leaders du monde.

Nous nous félicitons également des initiatives diverses, entre autres, du projet Facilité Internationale de Financement, qui retient notre meilleure attention.

Présentée par la Grande Bretagne, l'idée qui consiste à emprunter sur les marchés financiers pour augmenter l'assistance aux pays les plus pauvres, notamment en matière de lutte contre le VIH/SIDA, est à prendre en compte.

Toutefois, ces efforts risquent de ne pas atteindre leurs objectifs, si une solution globale au problème de la dette des pays du Sud n'est pas trouvée.

Cette solution permettra d'apporter une contribution positive à la sécurité internationale, non seulement en envisageant la remise totale des dettes des pays les moins avancés, mais aussi en aidant ces derniers à surmonter le problème, en facilitant leur développement.

La République d'Haïti soutient sans réserve toute solution négociée, efficace, globale et durable, au sein de notre Organisation, visant à résoudre le problème angoissant de la dette des peuples des pays pauvres.

Par ailleurs, en ce soixantième anniversaire de notre Organisation, il convient de tenir compte des multiples voix qui s'élèvent pour demander la réforme des Nations Unies.

Certes, des avancées significatives sont en cours d'exécution, avec notamment le projet d'élévation de la Commission des droits de l'homme au niveau d'un Conseil des droits de l'homme.

Il convient également de souligner la suppression du Chapitre XIII de la Charte et les références au Conseil de tutelle figurant au Chapitre XII.

S'agissant du Conseil de Sécurité, la République d'Haïti adhère au paragraphe 153, du texte de la réunion plénière de haut niveau, qui recommande « que le Conseil de Sécurité soit réformé sans tarder, afin de le rendre plus largement représentatif, plus performant et plus transparent, ce qui accroîtra encore son efficacité, la légitimité de ses décisions et la qualité de leur mise en oeuvre. »

En ce sens, je renouvelle la position haïtienne exprimée par le Premier Ministre, Monsieur Gérard Latortue, de corriger l'erreur historique de ne pas avoir un Représentant de la région Amérique Latine/Caraïbe, comme Membre permanent du Conseil de Sécurité.

Monsieur le Président,

La République d'Haïti est à la croisée des chemins. Dans quelques semaines seront organisées, à travers le pays, des élections générales destinées à doter la nation de représentants élus, à tous les niveaux.

Ce scrutin est totalement inclusif. Tous les secteurs, tous les partis politiques indistinctement se sont inscrits.

Certes, le chemin, pour parvenir au ternie du processus, a été malaisé, difficile, ponctué d'éruption de violences et d'accès de fièvre.

Le dur apprentissage de la liberté retrouvée n'a pas été facile. Pendant de longs mois, le pays s'est trouvé dans un climat voisin du chaos, où des groupes armés, ont tenu de nombreux quartiers de la capitale en otage. Ils y ont commis les pires atrocités.

Fort heureusement, ils ont été, pour la plupart, mis en échec, grâce aux efforts conjugués, de la Police Nationale d'Haïti et de la MINUSTAH.

Le calme revient progressivement. Je demeure persuadé que la campagne électorale va se dérouler dans un climat paisible, en dépit du nombre élevé de candidats à la présidence.

A présent, l'horizon s'est sensiblement éclairci, malgré des tentatives désespérées de gangs irréductibles.

Le dialogue national a été entamé avec tous les secteurs intéressés du pays. La Commission préparatoire créée en la circonstance doit incessamment présenter son rapport.

A cet égard, le Peuple haïtien et son Gouvernement savent gré aux Nations Unies, aux pays amis de tous les continents, de la solidarité dont ils font montre à l'égard d'Haïti, et de l'intérêt qu'ils portent au succès du processus électoral en cours.

Rien ne peut plus désormais arrêter la marche vers des élections pluralistes et démocratiques, organisées dans un climat de sécurité que la Police nationale d'Haïti, appuyée par la MINUSTAH, s'est engagée à garantir.

L'instabilité politique chronique en Haïti, et les graves problèmes socio-économiques, ont poussé un grand nombre de nos compatriotes, à s'expatrier vers des rives voisines, jugées plus clémentes. Toutefois, il arrive que des tensions surgissent avec une certaine frange de la population locale du pays d'accueil.

Nous demandons aux dirigeants de ces pays de se pencher avec célérité sur cette question, afin d'éviter que des radicaux n'en profitent, pour commettre des abus sur les expatriés haïtiens.

Pour notre part, nous sommes ouverts à toute négociation, de nature à calmer les esprits, et à trouver des solutions conformes aux droits et aux traités internationaux, relatifs à la question migratoire.

A ce moment décisif de la transition, nous renouvelons notre appel à la communauté internationale à venir observer le déroulement du scrutin. Nous voulons des élections transparentes, au terme desquelles les élus ne seront pas contestés.

Nous sommes reconnaissants à l'Organisation des Nations Unies, du soutien qu'elle apporte à Haïti en ce moment crucial.

Je réitère solennellement l'appel que j'ai lancé, ici même, il y a une année, à la communauté internationale, pour qu'enfin, Haïti ne soit plus seule.

Pour que le 7 février 2006, je passe le pouvoir à un nouveau Président librement élu, plaçant ainsi Haïti, de manière irréversible, dans la communauté et dans le concert des nations démocratiques.

Pour que le Gouvernement qui sortira des urnes, s'attelle à la lourde tâche de reconstruction économique et de progrès social, avec tout naturellement l'appui renforcé et la solidarité sans faille de la communauté internationale.

Pour qu'Haïti sorte de l'ornière du sous-développement, de l'extrême pauvreté et de la misère, qui font le lit de toutes les dictatures.

Pour qu'enfin, le pays retrouve son unité et son âme.

C'est dans cet esprit de solidarité et de coopération authentiques, qui constitue, au demeurant, la raison d'être des Nations Unies, que la République d'Haïti souhaite travailler, en vue de la réalisation, d'ici à 2015, des Objectifs du Millénaire, qui soient à la hauteur des aspirations de tous.

Je vous remercie.